

À MEYRARGUES, LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES SE POURSUIT AVEC LE PARC PHOTOVOLTAÏQUE

Si la consommation d'énergie fossile est particulièrement polluante, il est essentiel d'agir. En ce sens, Meyrargues s'oriente vers le photovoltaïque (PV), seule solution crédible sur son territoire. L'avancement de la création d'une centrale photovoltaïque, sur le terrain communal de l'Espougnac, -classé Ner au PLU et sur lequel passe un gazoduc- résonne alors comme une bonne nouvelle. Aujourd'hui, après les études d'impact et les ajustements proposés pour intégrer les contraintes environnementales et de voisinage, des études de sol sont en cours, avec la réalisation d'un diagnostic archéologique, à l'instar de celui qui a été réalisé sur le Plateau de la Plaine avant la réalisation du plateau sportif. Cette opération vient s'ajouter aux actions déjà réalisées (PV sur les toits de l'école, de la salle polyvalente du Plateau de la plaine et de la station d'épuration (Step)...) et les premières retombées positives ont vu le jour avec la dépollution du site de déchets sauvages, et bientôt la sécurisation des espaces avec clôture et caméras de vidéoprotection.

La centrale pourrait alimenter l'équivalent d'environ 3800 foyers

Un tel projet sert l'intérêt général et offre de nombreux avantages. Au niveau environnemental, sa production d'électricité correspond à l'alimentation de 3800 foyers hors chauffage (-3 240 tonnes de CO2 par an). Il prévoit, entre autres, la préservation des espèces végétales protégées et l'entretien de la végétation par pastoralisme (lire Bim 43)... ainsi que la réversibilité des aménagements, démantelés à la fin du bail (40 ans) avec recyclage des panneaux à 99%. Au niveau économique, les Meyrarguais pourront bénéficier d'un intéressement participatif au projet (rendement envisagé au minimum de 5% sur 4 ans). La commune percevra environ 90 000€ de recettes par an (location du terrain) et environ 25 000€ la 1^{ère} année (taxe d'aménagement). La centrale pourrait être opérationnelle fin 2020.